

Réunion du 15 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Fabienne COSTEDOAT-DIU, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Francis LARROQUE, Michel LAURIO, Michel OLIVÉ.

OBJET : VENTE AUX ENCHERES DE BIENS – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE VENDRE AUX ENCHERES UN RENAULT MASCOTTE TRIBENNE

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la mise en vente aux enchères du matériel suivant dont la valeur finale dépasse le seuil de 4 600 € :

Nature du bien	Mise à prix	Résultat enchère
Renault Mascotte tribenne Date de mise en circulation : 24/10/2000	3 200 €	8 045 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** son Président à céder ce bien aux enchères en ligne,
- ☛ **d'autoriser** son Président à signer les documents afférents à cette vente.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT